

N°190 / JUIN 2024

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

JEUX INTERVILLAGES

Les habitants des 36 communes de RT78 conviés à deux jours de joutes. Prenez-y part !

**LES JEUNES ARNOLPHIENS RAVIVENT
LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU**

**ELECTIONS EUROPÉENNES
LE 9 JUIN 2024**



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



SOMMAIRE

JUIN 2024

6-7



14-15



Édito du Maire - P. 3

Commémoration du 8 mai 1945 - P. 4

Le foyer restaurant de nouveau ouvert - P. 5

Label Villes et Villages Fleuris - P. 6-7

Histoire - P. 8

Actualités - P. 9

Acteurs locaux - P. 10-11

Un radeau végétalisé à l'Aleu - P. 12

Ayez le réflexe Répare Café - P. 13

Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu - P. 14-15

Portrait : Patrick Rieder - P. 16-17

Médiathèque - P. 18

À venir au Cratère - P. 19

Premiers Jeux Intervillages - P. 21 à 23

La mairie répond à vos interrogations - P. 24

Travaux - P. 25

Élections Européennes - P. 26-27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



16-17



26 à 27

JEUNESSE

SÉJOUR AU FIL DU NIVERNAIS



Durant une semaine, 24 adolescents de la commune ont pris part courant avril à un séjour organisé par l'Espace Jeunes à bord de trois péniches.

Outre la navigation fluviale sur le canal du Nivernais, nos jeunes Arnolphiennes et Arnolphiens se sont adonnés au VTT, au paddle, au kayak, à l'escalade et à l'observation des étoiles sans omettre l'inévitable soirée autour d'un feu de camp. Une expérience riche en découvertes et souvenirs.

Le prochain séjour permettra cette fois de découvrir le monde de l'équitation. Il se tiendra du 8 au 12 juillet 2024 dans une ferme pédagogique de Dourdan.

Renseignements et inscription : 06 80 40 03 26.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE

Durant le week-end de l'Ascension j'ai eu le plaisir, notre commune a eu le plaisir et l'honneur, d'accueillir nos homologues de Freudenberg. Quatre jours conviviaux merveilleusement orchestrés par Sonia Froidevaux, la présidente du comité de jumelage et les membres de l'association.

Après avoir fêté le 30^e anniversaire de ce rapprochement entre nos deux communes en Allemagne l'an passé, année du 60^e anniversaire du traité de l'Élysée, initiateur des échanges notamment culturels auprès des jeunes des deux pays dans un esprit de réconciliation, c'était à notre tour de marquer l'évènement, comme il est de coutume de procéder à chaque décennie.

Notre salle des fêtes Le Colombier a servi de décor pour cette cérémonie émouvante de retrouvailles entre les familles et mon homologue Roger Henning toujours présent et actif à l'occasion des activités du jumelage, preuve d'une réelle volonté des deux côtés du Rhin à perpétuer ces liens de fraternité entre les peuples, tant mis à mal aujourd'hui entre pays voisins au travers le monde.

Ce séjour aura permis à toute la délégation de découvrir ou redécouvrir les lieux historiques de notre commune, mais aussi de rendre visite à notre peintre local, Gérard Monborren, qui



avait offert en 2023 à Roger Henning, l'une de ses toiles représentant avec beaucoup de réalisme le Moulin Neuf.

Ville olympique oblige, la visite de Paris était incontournable cette année, comme chaque année d'ailleurs. Au programme, visite des passages couverts Verdeau, Jouffroy et Panoramas, le Jardin des Plantes, le Trocadéro et l'inévitable Dame de Fer, la Tour Eiffel.

Le tour de la Capitale en bateau mouche m'aura permis de rappeler les liens de fraternité qui unissent nos deux communes et nos deux pays, alors que Roger Henning a rendu hommage à deux fondateurs de l'Europe, aujourd'hui disparus, Wolfgang Schaüble et Jacques Delors.

L'an prochain, nous retournerons à Freudenberg. J'invite les Arnolphiennes et Arnolphiens, adultes et jeunes à retenir dès maintenant les dates du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2025 pour prendre part à cet échange. Nul n'est besoin de pratiquer la langue de Goethe pour être enchanté par l'accueil que vous trouverez à Freudenberg.

Toutes les informations sur le jumelage.



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Juin 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Débutée au Carré Militaire, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est poursuivie face au Monument aux Morts en présence des Arnolphiens, des représentants des corps constitués et des associations d'anciens combattants, des élus du conseil municipal ainsi que des membres du conseil municipal des enfants et des jeunes sapeurs-pompiers.



AÎNÉS

LE FOYER RESTAURANT DE NOUVEAU OUVERT

Depuis le mercredi 15 mai, le foyer restaurant du CCAS accueille de nouveau à table nos aînés pour un repas pris en commun. Outre le fait de n'avoir qu'à passer les pieds sous la table et à se faire servir, ce rendez-vous hebdomadaire répond à bien d'autres besoins.



« Je n'étais jamais venu auparavant. Avec mes 81 ans, je fais figure de jeune premier. Je n'ai pas forcément faim à cette heure, mais je suis venu pour voir du monde. J'ai retrouvé des gens que je n'avais pas vu depuis des années, tout en n'ayant pourtant jamais quitté Saint-Arnoult », confie Raymond.

La réouverture était attendue, elle est dorénavant effective : le foyer restaurant ouvre ses portes chaque mercredi à 12h pour nos aînés de plus de 60 ans ou pour toute personne à mobilité réduite. Au-delà du repas pris en commun, ce rendez-vous hebdomadaire est avant tout l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour de la même table. Et les avis sont unanimes.

Odile, Monique, Rolande et Claude, situé en bout de table, le quatuor est unanime : « Nous avons suggéré auprès de Marie et de Catherine (ndlr : le personnel du CCAS) à l'occasion du dernier banquet des aînés, d'ouvrir à nouveau le foyer restaurant. Il est vrai que depuis mars 2020 et le premier confinement le service avait été suspendu et les gens faisaient preuve de peu d'entrain à sortir. Nous sommes sortis de cette période et sommes heureux aujourd'hui de nous retrouver pour ce moment convivial. C'est une occasion aussi de nous tenir informés des derniers potins ».

Monique, Patricia, Georges et Jean-Marie,

à l'autre extrémité de la table. « Nous attendions la réouverture du foyer avec impatience pour retrouver les copains ».

FOYER RESTAURANT

Pour qui ? Le foyer restaurant est ouvert à toute personne à mobilité réduite ou de plus de 60 ans

Quand ? Chaque mercredi dès 12h

Où ? Centre Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot

Le menu ? Vous avez le choix entre 4 entrées, 4 plats, 4 garnitures, 2 laitages et 3 desserts. Vin, eau et café compris.

Combien ? 7 € pour les foyers non imposables et 9 € pour les autres.

Comment ? Réserver une semaine à l'avance auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCAS

- Mercredi 19 juin à 14h : Rencontre intergénérationnelle avec l'accueil de loisirs
- Jeudi 20 juin : Sortie déjeuner spectacle
- Dimanche 6 octobre : Banquet des aînés

« C'est une belle occasion de retrouver les copains et de nous tenir informés des derniers potins »

LABEL



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La valorisation paysagère est un levier d'action important des collectivités locales. Aujourd'hui, les enjeux environnementaux nous poussent à nous questionner sur la gestion de nos espaces verts communaux pour trouver des solutions innovantes et pérennes au service de notre cadre de vie.

Aujourd'hui, la gestion des espaces verts dépasse le simple fait d'embellir la commune. Il s'agit aussi de veiller à rendre respirable la ville de demain face au réchauffement climatique. Une préoccupation prise en compte à tous les niveaux des institutions, notamment du Département.



Fort de ce constat, le Département des Yvelines impulse une nouvelle dynamique autour du label Villes et Villages Fleuris.

« Pour favoriser la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le Département accompagne les communes par des formations et visites techniques proposées aux élus et aux équipes techniques municipales.

Et comme chaque initiative peut avoir un impact sur notre cadre de vie et sur la pertinence de nos pratiques, un nouveau concours à destination du grand public fait partie des nouveautés de cette édition 2024. Impliquons davantage les Yvelinois dans la démarche des Villes et Villages Fleuris pour que ces sujets deviennent l'affaire de tous ! », dixit Villes et Villages Fleuris.

UN LABEL QUI ÉVOLUE

Un nouveau jury, un nouveau règlement et de nouveaux trophées.

La mairie de Saint Arnoult a déposé sa candidature pour la troisième fois au label « Villes et villages fleuris ».

Notre commune a fait le choix de s'engager dans une démarche de gestion durable de ses espaces publics et d'amélioration du cadre de vie dans le respect de l'identité du territoire et a sollicité son inscription au label Villes et Villages Fleuris depuis 2021. Après une année blanche qui a permis au label d'évoluer nous avons renouvelé notre inscription en mars 2024.

La stratégie d'aménagement paysager, le fleurissement, les modes de gestion en faveur de la biodiversité et du patrimoine bâti, les actions d'animation représentent autant d'axes de travail pour notre commune. Avec nos divers partenaires, les personnels des services de la mairie, le concours des Arnolphiens et à travers diverses actions et communications, nos projets prennent vie et concourent à protéger et à ramener la vie animale et végétale en ville.



Quelles actions ?

Depuis 2021, nous nous sommes penchés sur des dossiers abandonnés, comme le parc de l'Aleu pour lequel un programme de réhabilitation a été élaboré, le parc Arsonneau mais aussi la création d'îlots de fraîcheur proches du centre-ville et l'amélioration des espaces floraux. Nous avons dû faire face aux sécheresses successives de ces dernières années. Le contrôle de la composition végétale est un levier important de travail et d'études sur le long terme afin de prévoir les espèces les mieux adaptées en tenant compte des nouvelles données climatiques.

L'aspect sécuritaire de notre patrimoine arboré a nécessité une importante prise en charge depuis 2021. Chaque année des arbres sont donc remplacés. Nous travaillons au maximum avec les pépinières et jardineries locales. Les 50 arbres plantés rue Jean-Moulin offrent un îlot de fraîcheur proche du centre-ville au même titre que le verger de l'église. Une vingtaine de jeunes arbres a trouvé place au parc de l'Aleu (4,5 ha) et des créations de haies sont prévues chaque année. Un système de récupération d'eau permet de stocker 11m³ pour nos besoins en arrosage.

Désimperméabilisation, plantation, protection des ripisylves et de la biodiversité, animations diverses, valorisation des associations sont des actions passées et futures en cours ou à l'étude.

Des projets en cours et futurs

- Les nouvelles plantations menées chaque année par les jardiniers de la commune sont choisies selon des critères de localité, de besoin en eau et d'esthétisme tout en privilégiant la créativité.
- La phase 3 de la réhabilitation du parc de l'Aleu est programmée avec la réfection de la deuxième partie des sentiers pour en permettre l'accès à tous (PMR).
- Le parc Arsonneau va reprendre des couleurs cette année et les sentiers seront redessinés et confortés.

Des élus s'engagent pour leur territoire au

service de leurs concitoyens. Ils mènent des actions pour que la biodiversité, sujet transversal (économie, alimentation, eau, santé, cadre de vie, climat...) soit au cœur des réflexions. Le défi est à la hauteur de l'urgence à agir pour inverser le déclin de la vie qui nous entoure : gestion des milieux naturels, éducation, sensibilisation, nature en ville, agriculture, alimentation, tourisme, loisirs et changement climatique. Le travail est immense mais passionnant.



**Nos projets prennent
vie et concourent
à protéger et à
ramener la vie
animale et végétale
en ville**

TRANSPORT DE 1900 À NOS JOURS

Le siècle dernier connu dans notre ville a peu près toutes les différentes sortes de moyens de transport : du char à banc au train, de la diligence à l'autocar, de la charrette à bras ou à cheval aux voitures automobiles.

Les transports en commun furent l'une des préoccupations du conseil municipal. En 1897, M. Camescasse demande que « la voiture publique » de Saint-Arnoult à Limours soit munie d'une « boîte mobile » entre Saint-Arnoult et Rochefort, aller et retour, comme pour l'autre partie de son trajet Rochefort-Limours.

Le grand-père Bougas de son côté assurait le service Saint-Arnoult-Dourdan avec deux mulets et un « char à banc ».

La même année, on parle du chemin de fer Paris-Chartres par Saint-Arnoult et Gallardon, engendrant un long roman feuilleton qui se termina en 1931 ; on parle également d'un projet de tramway Rambouillet-Etampes par Saint-Arnoult. L'idée avorta, mais fut remplacée en 1934 par un service d'autobus (société Bougas) Saint-Arnoult-Rambouillet.

On fit des essais de micheline sur pneus entre Saint-Arnoult et Rochefort, qui se terminaient parfois par des déraillements !

Mais le transport ferroviaire n'eut pas d'avenir à Saint-Arnoult. Il fut d'ailleurs, l'un des facteurs qui contribua à la diminution d'activité dans la commune au début du siècle. La ligne Paris-Chartres après quelques rebondissements fut définitivement supprimée. Quant aux lignes de Montparnasse

desservant Rambouillet et Austerlitz vers Dourdan, elles ruinèrent notre commerce de messagerie et de routage.

L'automobile connut dans le village un engouement certain. A. Jonot acquit la première voiture du pays : une Renault.

Le fils de Marcel Houdin avait collaboré à la réalisation de la Torpedo en bois et simili cuir. Le conseil municipal avait demandé d'interdire les trois courses et essais d'automobiles sur la route de Saint-Arnoult à Dourdan.

Enfin le même conseil confirma la limitation de vitesse des voitures automobiles dans la traversée de l'agglomération à 10 km à l'heure pour les poids lourds et 20 km pour les autres véhicules, conformément à la circulaire du ministère de l'Intérieur du 30 juin 1926.

L'aviation ne fut pas oubliée ! MM. Legrand, Saucias et le docteur Arsonneau, avaient décidé de construire un « pou du ciel ». Malheureusement ce petit avion capota dans la plaine d'Ablis.

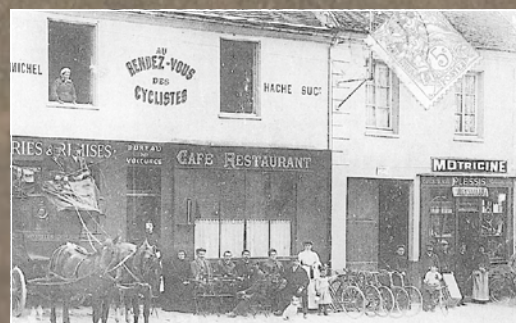
De son côté, le fils Houdin faisait partie de l'équipe qui élaborait les plans d'un prototype d'autogire qui fit un bon de 25 m puis s'écrasa, lui aussi, à Issy-les-Moulineaux. Marcel Houdin père, qui travailla chez Renault, contribua à la fabrication de planeurs entièrement en bois.

Après la guerre, le car Citroën de la CGEA assurait le transport en commun.

Si aujourd'hui Saint-Arnoult n'a plus de train et vraisemblablement n'en aura jamais, des navettes et cars permettent aux Arnolphiens de se rendre aux gares les plus proches. Le TGV passe avec un peu de bruit sur le territoire de la commune mais ne s'y arrête pas. Quant aux voitures elles s'engouffrent sur les autoroutes A10 et A11 soit pour aller travailler vers Paris, soit pour aller s'évader vers la Province.

En 1909, la diligence sort du 40 rue Charles-de-Gaulle, l'emplacement actuel de Saint-Arnoult Auto École.

À l'époque, il s'agissait d'une auberge dénommée « Au rendez-vous des cyclistes ». Sur cette carte postale, les chevaux tirent une voiture sur laquelle est indiqué : Rochefort - Bonnelles. L'hôtel était un relais et possédait écuries et remises. À côté, la maison Plessis vendait tout pour « la bicyclette ».



Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

MISE AU VERT

LE COLOMBIER SOUS LES TROPIQUES

Annoncé dans l'édition d'avril 2024 de l'Éclair, la cour intérieure de la salle des fêtes Le Colombier a été plantée d'une végétation quelque peu différente, profitant de sa situation encaissée à l'abri du vent et au bénéfice d'un climat de plus en plus clément notamment en hiver. Notre équipe de jardiniers municipi-



paux a ainsi dessiné cet espace et mis en terre 2 palmiers, 3 grenadiers, 1 figuier, 10 canas, 3 arums, 6 kiwis, des plantes de bordure ainsi que des plantes vivaces (hémérocalle). La mise en scène se complétera au fil des semaines par une pelouse fraîchement semée. Prochainement, cela sera au tour du nouveau parterre de l'office du tourisme d'être planté.

VOTER = SUBVENTION !

DU 10 AU 30 JUIN, VOTEZ POUR LE PARC ARSONNEAU

C'est désormais officiel, le vote pour les actions inscrites en 2024 au budget participatif, écologique, et solidaire de la région Île-de-France se tiendra du 10 au 30 juin. L'an passé, vous aviez plébiscité le projet municipal pour la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie destiné à l'arrosage des arbres en cas de sécheresse. Ce qui a valu à la commune une subvention régionale de 10 000 € pour son acquisition.



Cette année, c'est en faveur de la réhabilitation du parc Arsonneau, poumon vert en centre-ville, que les Arnolphiens sont invités à voter afin d'obtenir à nouveau un financement régional. Cette année, il sera même possible de voter par SMS en un seul clic.

Comment voter ?



SORTIE NATURE

LES ZONES HUMIDES DU PARC DE L'ALEU

Le printemps est là, déjà validé par une date sur le calendrier... Et dans la nature, il se dévoile bruyant de sons mais aussi de couleurs et de formes comme l'a constaté le 18 mai la quinzaine de personnes présente à la sortie découverte des zones humides du parc de l'Aleu, là où la terre et l'eau se rencontrent, là où la vie a puisé son origine il y a 3,8 milliards d'années.



L'intervention habile de Sébastien, garde-rivière de Rambouillet Territoires et de son filet pour attraper les insectes, aura permis de découvrir qu'un étang en apparence tranquille regorge de nombreux petits habitants que chacun a pu découvrir.

Le lien avec le vivant est structurant, mobilisateur et vital : merci à tous

pour votre participation !

Studio Barber est ouvert.

Depuis le 25 avril, Mohamed Bardaé, dit Momo, a ouvert son salon pour homme et enfant. Le nouveau barbier-coiffeur de la commune connaît bien son métier. « *J'exerce depuis 30 ans. J'ai été salarié et aussi mon propre patron durant 10 ans à Fontenay-le-Fleury de 2008 à 2018. Dernièrement j'étais salarié dans un salon aux Clayes-sous-Bois. Mais l'envie de voir grandir mes enfants et de gérer mon temps de travail m'ont incité à redevenir mon propre chef* », indique Momo tout en prenant soin de la tête de Tony, qui après deux jours d'ouverture bénéficie d'un service cheveux plus barbe. L'ouverture de la nouvelle enseigne à la décoration attrayante n'est pas restée confidentielle bien longtemps.

Les tarifs pour les cheveux vont de 10 € pour un enfant à 15€ pour un adulte, alors que ceux de la barbe sont de 8 et 10 €. Des soins du visage sont également proposés.

Studio Barber - 69 rue Charles-de-Gaulle - du mardi au samedi de 10h à 19h - Sans RDV. Tél. : 06 27 33 46 08 - 09 82 37 06 43



Collecte extrAOrdinaire.



Ce printemps, vous avez peut-être déposé une pièce dans une des tirelires « pour des enfants ExtrAOrdinaires » présentes chez certains commerçants de notre ville.

Cette campagne de collecte de dons est organisée par l'Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage (AFAO), association reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère des solidarités et de la santé.

Ses objectifs : améliorer la prise en charge des opérés de l'œsophage, sensibiliser l'opinion publique et financer des projets de recherche.

L'atrésie de l'œsophage (AO) est une malformation et une maladie rare qui touche près de 200 naissances par an en France. Cette pathologie est très invalidante puisque l'enfant présente de grandes difficultés à s'alimenter qu'il gardera tout le long de sa vie. Elle est souvent associée à d'autres malformations comme la trachéomalacie (malformation de la trachée) engendrant des difficultés respiratoires.

Un grand merci aux donateurs et aux participants à cette première édition des tirelires « pour des enfants ExtrAOrdinaires » à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Vous pouvez également faire un don sur :
Informations et contact :
afao.asso.fr



M Design Floral pour tous vos évènements .



Après avoir débutée durant près d'une année sous statut d'auto-entrepreneur son activité liée à la scénographie fleurie tant pour les professionnels (décoration florale de locaux, domaines et châteaux) que pour les particuliers (garden party, anniversaire, mariage, baptême, communion...) Marion Fenech a investi depuis le 16 mai l'artère commerciale de la commune, en ouvrant sa propre enseigne M Design Floral au 86 rue Charles-de-Gaulle, ex-Natura Beauté. Fleuriste de formation et d'expérience depuis plus de 15 ans, la jeune cheffe d'entreprise ouvre ainsi sa propre enseigne de vente de fleurs en composition et de plantes d'intérieure et d'extérieure, tout en conservant son activité de scénographie. En fonction des évènements, Marion est à l'origine des décorations des façades pour les enseignes Le Cellier à fromage, La Cabane d'Elsandre, Le Vaporiste, l'Oiseau Lyre et l'Agence La Vallée. Dorénavant, elle fleurira également fêtes des mères, Saint-Valentin et bien d'autres occasions pour faire plaisir.

M Design Floral
86 rue Charles-de-Gaulle - Tél : 01 30 41 77 76
contact.fenechmarion@gmail.com
Marion-fenech.com - Insta Mdesignfloral

Horaires : Lundi : fermé - Mardi au vendredi : 10h-13h et 15h-19h - Samedi 10h-13h et 15h-19h30 - Dimanche 9h-13h



Un nouveau bureau à Art'Passion Arnolphien.

À l'issue du succès sans précédent du 30^e Salon d'Art du Colombier en mars, l'association Art'Passion Arnolphien a élu un nouveau conseil d'administration lors de son assemblée générale extraordinaire du 27 avril. Richard Vinsot, jusqu'alors vice-président a succédé à Henri Fourgous à la tête de l'association. Le nouveau bureau se constitue ainsi :

Président : Richard Vinsot
Vice-Président : Claude Huré
Trésorière : Annick Vinsot
Trésorière-adjointe : Colette Cyvoct
Secrétaire : Aurore Colin
Secrétaire-adjoint : Jean-Pierre Chabrier
Élus au Conseil d'Administration : Françoise Camus, Henri Fourgous, Dominique Monsigny.

Art'Passion Arnolphien participera le 7 juillet à l'animation Jardins en Fête dans le parc de la Maison Elsa Triolet-Aragon

L'association souhaite accueillir de nouveaux bénévoles, l'occasion de rejoindre une équipe sympathique et conviviale, au sein de laquelle les bonnes volontés sont bienvenues.

Pour joindre l'association :

site : artpassionarnolphien.com

mail : artpassionarnolphien@gmail.com

Président : Richard Vinsot au 06 72 44 50 12

Changement d'adresse.



Installée depuis 2007 au 57 rue Charles De Gaulle, Marie-José Armada masseuse-kinésithérapeute D.E. exerce désormais au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 78, de la même rue.

Intervenant le matin dans une clinique psychiatrique puis à domicile, le cabinet est ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi ainsi que les week-ends et jours fériés pour la kinésithérapie respiratoire si besoin.

Les rendez-vous se prennent uniquement par téléphone entre 15h et 19h, en semaine.
01 30 59 97 27 ou 06 85 82 29 62.

PLAN D'EAU

INSTALLATION D'UN RADEAU VÉGÉTALISÉ

Il est courant de déclarer que « La Nature reprend ses droits » ou encore « La Nature n'aime pas le vide ». Mais on peut aussi « Donner un coup de pouce à la Nature ». Cela a été la volonté de la municipalité d'aller au-delà de la simple réhabilitation du parc de l'Aleu, par l'apport d'un îlot au milieu de son plan d'eau. Un équipement exclusivement dédié à la faune et à la flore des lieux.

La vie ne se situe pas seulement là où on la voit. Un plan d'eau n'est beau que si la vie y est effective sous sa surface. Pour aider à son développement subaquatique, un refuge végétal a été disposé au centre du plan d'eau du parc de l'Aleu.



La phase 3 du plan de réhabilitation du parc de l'Aleu prévoyait outre la réfection de la deuxième partie des sentiers ainsi que certaines plantations d'arbustes, la mise en place d'un radeau végétalisé de 4 m² lesté au milieu de l'étang. Si le début des travaux terrestres ne saurait tarder, la nouveauté aquatique est en place depuis le 30 avril.

L'intérêt de ce radeau est multiple et ne nécessite aucun entretien :

- Épuration des eaux grâce au système racinaire
- Création d'un nouvel écosystème pour la reproduction des espèces piscicoles et de la faune aquatique
- Création d'aires de nidification pour l'avi-faune

Ce nouveau biotope posé sur une plateforme flottante amarrée au fond de l'étang est constitué d'une vingtaine de plantes d'eau au m² (*Carex riparia*, *Lythrum salicaria*, *Acorus calamus*, *Butomus umbellatus*, *Phalaris arundinacea*, *Carex acutiformis*, *Scirpus Sylvaticus*, *Caltha palustris*, *Mentha aquatica*, *Filipendula ulmaria*.) Elles sont enracinées sur une géonatte de coco 100% naturel et bio. Au fil des cycles, la végétation se renouvellera d'elle-même.

Déjà à l'origine du fascinage des berges du plan d'eau en 2023, cette installation a été réalisée par l'entreprise Dam Nature de Corbreuse. Elle devrait très vite trouver ses adeptes.

EN PANNNE ?

AYEZ LE RÉFLEXE RÉPARE-CAFÉ

Les temps changent, la prudence est de mise, les dépenses plus réfléchies, les économies d'actualité et la volonté de préserver l'environnement donne bonne conscience. Il ne faut pas se mentir, si le vieil aspirateur ou le grille-pain n'avait pas rendu l'âme, nous nous en porterions que mieux. Face à de telles circonstances, pas de panique, les bénévoles du Répare Café peuvent très certainement vous sortir de cette mauvaise passe.



Depuis 6 ans, Philippe, Patrick, Jean-Luc, Guy, Éric, Michel, Marc, Edmond et Hubert tentent et très souvent avec succès à redonner vie à vos appareils du quotidien. Ne jetez pas vos appareils en panne sans les avoir consultés au préalable.

Entité de l'association Ressources& Vous dont l'une des ressourceries ouvre ses portes au public chaque mercredi et samedi rue Laguesse Charon, le Répare Café regorge d'astucieux bricoleurs disposés à soulager votre peine et redonnant vie à votre appareil du quotidien.

Le dernier samedi de chaque mois de 14h à 17h à la salle Paul Verlaine, ils sont une dizaine de réparateurs, comme ils aiment à se définir à mettre gracieusement leurs compétences à disposition des Arnolphiens en peine.

Après vous être enregistré auprès de Marie-France ou d'Éliane sur une fiche de suivi, vous serez orienté vers le réparateur le plus à même de solutionner « votre dossier ». Si la polyvalence est de mise, certaines compétences en informatique, électronique ou mécanique, seront peut-être nécessaires.

« Il est important de pouvoir dire aux gens si leur matériel est réparable ou pas. Aujourd'hui, le fait de jeter un appareil en panne est un

cas de conscience. Jeter devient plus facile si notre diagnostic est sans appel. Mais en général, 60% des objets sont réparés, certains demandent parfois l'achat de pièces de rechange, et les autres sont soit indémontables, ou pas remontables voire les pièces de rechange n'existent plus... », détaille volontiers Hubert Calu.

La démarche se veut aussi participative. Le réparateur va partager sa manière d'aborder la solution avec le propriétaire.

QUE PEUT-ON FAIRE RÉPARER ?

Tous les appareils de la maison : Electro-ménager (cafetière, mixeur, robot, balance, four...), téléviseurs, hifi, jouets, éclairage, outils de jardinage, machine à coudre,...

Quoi ? Répare café

Quand ? Dernier samedi de chaque mois de 14h à 17h

Où ? Salle Paul Verlaine, avenue Henri Grivot

Combien ? Gratuit, don accepté.

« Un équipement est plus facile à jeter au rebut, si notre diagnostic est sans appel »

SOLDAT INCONNU

RAVIVER LA FLAMME POUR NE PAS OUBLIER

À l'invitation de l'Association des membres de la Légion d'Honneur et mis en place par le service jeunesse de la mairie, 119 élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Gamescasse et Guhermont ont pris part ce jeudi 25 avril au ravivage de la flamme de la tombe du Soldat Inconnu. Ils étaient emmenés par le général Michel Clémot, le colonel Alain Populaire, Mme le Maire Joëlle Jégat et les adjointes Julie Seywert et Chantal Wendlinger. Ils ont été rejoints par le Président du Sénat Gérard Larcher, le député Philippe Emmanuel et Mme la sous-préfète de Rambouillet Florence Ghilbert. Au préalable, la jeune délégation arnolphienne s'était rendue au musée de la Guerre et au Dôme des Invalides.

La dépouille du Soldat Inconnu repose depuis le 11 novembre 1920 sous l'Arc de Triomphe et à son emplacement actuel et définitif en date du 28 janvier 1921. Depuis le 11 novembre 1923, allumée par André Maginot, la flamme ne s'est jamais éteinte. Tous les jours, une cérémonie commémorative consiste à la raviver. Le 25 avril 2024, deux jeunes Arnolphiens aux côtés du Président du Sénat Gérard Larcher ont eu cet honneur.





Est-il utile de rappeler la richesse du tissu associatif de notre commune ? Chacun a, ou a eu, voire aura l'occasion d'en juger pour peu qu'il recherche une activité culturelle ou sportive.

Mais pour permettre à chacun d'accéder à cette part de loisir, des femmes et des hommes œuvrent au quotidien et bien souvent dans l'ombre. Patrick Riéder est de ceux-là.

PATRICK RIEDER

UN INVESTISSEMENT DE TOUS LES INSTANTS

Né à Paris il y a 75 ans, fils de Christian Riéder, restaurateur de livres anciens dont l'atelier se situait rue Abel dans le 12^e et de Renée, modiste, Patrick Riéder est le second enfant d'une fratrie qui compte également deux filles. Après une scolarité exemplaire (BEPC, CEP, Bac Math Elem et un BTS en électronique) complétée par des cours par correspondance et au Conservatoire National des Arts et Métiers, Patrick Riéder passera toute sa carrière professionnelle dans le monde de l'électronique médicale, essentiellement pour deux géants du secteur, Hewlett Packard et Philips. Il exercera tout d'abord en conception développement, SAV, puis à la vente avant de créer un institut destiné à la formation des clients (médecins, infirmiers, techniciens et ingénieurs) tout en poursuivant ses activités d'ingénieur consul-

tant à travers la France métropolitaine et l'Outre-mer.

Marié en 1972, le couple s'installe à Ville d'Avray, avec l'intention d'élever leurs deux enfants, Virginie et Nicolas dans une commune la moins urbaine possible mais dotée de tous les services indispensables à la famille à savoir prioritairement des commerces et des écoles.

Après quelques années à trouver le lieu idéal, le couple s'installe en 1980 à Saint-Arnoult-en-Yvelines, où naîtra leur troisième enfant Julien. « *Quand nous sommes arrivés, je me souviens m'être présenté en mairie, pour annoncer mon installation. Cela ne se fait peut-être plus aujourd'hui, mais à l'époque cela me semblait normal. Saint-Arnoult comptait alors 4000 habitants.*

En 1983, on me contacte pour prendre place sur une liste en vue des élections

municipales. N'ayant pas trop de temps à consacrer à la fonction d'élu, j'accepte néanmoins à la condition d'être en position non éligible. La liste remporte les suffrages des Arnolphiens. Ce sera le premier mandat de Michel Dobremelle en tant que maire. Le jeu des démissions au sein de la liste, fait qu'en 1986 j'intègre le conseil municipal à la fonction de conseiller pour succéder à M. Meurant aux commissions finances, voirie et urbanisme. J'ai beaucoup apprécié et admiré Michel Debromelle. C'était un homme très chaleureux et humain tant avec la population, le personnel communal que les élus de la majorité mais aussi de l'opposition et ce malgré les divergences inévitables. Il a beaucoup œuvré pour le canton (il était conseiller général) ainsi que pour la commune. Elle lui doit notamment la zone d'activités de la Fosse aux Chevaux, le centre commercial des Remparts avec le Cratère et ses salles de réunion, la salle des fêtes Le Colombier, l'accueil de loisirs Les Copains d'Abord et le bâtiment du conservatoire qui regroupe aujourd'hui également la médiathèque, la crèche, la mini-crèche et la police municipale. On l'appelait « le roi de la subvention », pour sa capacité à obtenir des financements. En 1989, il m'a demandé de rester sur la liste d'une telle manière qu'il m'était difficile de refuser. Je l'ai suivi également pour les mandats suivants, 1995 et 2001. Ce fût comme conseiller délégué au commerce, à l'artisanat, à l'industrie et au transport, avant d'accepter la fonction d'adjoint aux finances pour le dernier mandat. J'ai ainsi participé au développement de notre commune par les fonctions qui m'étaient attribuées ».

En parallèle à sa vie d'élu, Patrick Riéder s'est consacré à la vie associative de la commune. « Également élu, Emmanuel Chevalier avait lancé l'idée de redonner à Saint-Arnoult l'identité viticole qu'elle avait perdue au début de XX^e siècle. L'association Le Sarmant Arnolphien a donc été créée en 2001. Membre fondateur, j'en ai été vice-président jusqu'en 2018. La commune ayant alloué un terrain, nous avons planté 1260 pieds de Chardonnay. Depuis quelques années, j'ai passé la main, car de mon point de vue il faut savoir laisser la place pour assurer la pérennité d'une association. Aujourd'hui, je suis un simple membre actif du Sarmant ».

Dès son installation en 1980, Patrick Riéder s'est également intéressé à l'histoire locale. « Curieux d'en savoir plus sur la commune

dans laquelle j'avais installé ma famille, je me suis rapproché de la Société Historique avec la prudence de ne pas trop m'investir faute de temps. Mais rapidement, Jean Serrano, son président, m'a demandé de l'aider à dynamiser la structure. J'ai tout d'abord assisté et participé aux réunions et manifestations, avant d'en devenir l'un des vice-présidents au début de la présidence de Jean-Claude Houssinot. Cela m'a amené à prendre part à l'amélioration et à l'animation du musée des Arts et Traditions Populaires du Moulin Neuf. Citons par exemple le déplacement de la Forge Thauvin du 16 de la rue du Général de Gaulle à la cour du Moulin Neuf que j'ai organisé grâce au concours efficace de la mairie. Par ailleurs, mes recherches aboutissant à l'écriture d'articles pour le bulletin semestriel, à la rédaction d'un livre sur l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Chartres ou quelques pages d'un autre livre, représentent un travail passionnant ayant pour objectif de faire connaître le passé au plus grand nombre.

Depuis le 2 décembre 2023, à sa demande et suite au vote en assemblée générale, j'ai succédé à Jean-Claude Houssinot dans le but de relancer les activités de la Société Historique, interrompues depuis la crise du COVID. Cette décision ne fût pas simple, car comme pour le Sarmant Arnolphien, j'estime qu'il faut savoir céder la place à des personnes plus jeunes pour assurer le relais.

L'un de mes objectifs est donc de trouver très rapidement un successeur. L'appel est lancé.

Aujourd'hui, le Moulin a rouvert ses portes au public chaque dernier dimanche du mois. Une salle est disponible pour accueillir des expositions en lien avec l'Histoire. Par ailleurs, Je souhaite créer un site internet, développer des synergies avec les associations historiques voisines, améliorer le musée et relancer les rencontres avec les 5 autres communes de France dénommées Saint-Arnoult », ambitionne Patrick Riéder qui aura aussi œuvré aux activités des jumelages de la commune avec Freudenberg et Terras de Bouro.

Pour venir épauler Patrick Riéder et les membres de la Société Historique faites-vous connaître à l'adresse riederpatrick@orange.fr . Il est essentiel de prolonger les années d'engagement de nos prédécesseurs.

J'estime qu'il faut savoir céder la place à des personnes plus jeunes pour assurer le relais

CET ÉTÉ, PRÊTS ILLIMITÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Les beaux jours devraient être la constante dans les semaines à venir et avec eux la possibilité de se consacrer davantage à la lecture, la période de congés et de vacances facilitant ce plaisir. Dès le 21 juin, il vous sera donc offert la possibilité d'emprunter autant d'ouvrages que vous aurez de temps à vous y consacrer durant l'été.

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30
et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
et 14h-17h



Pour satisfaire ses lecteurs abonnés, la médiathèque « Les yeux d'Elsa » entame dès le 21 juin ses prêts d'été et des pochettes découverte pour des lectures estivales ! Cette formule vous permettra d'alourdir certes quelque peu vos bagages, mais vous partirez l'esprit tranquille, vous ne manquerez pas de lecture.

En fonction de votre lieu de villégiature, il est probable que vous trouviez le bon guide dans les rayonnages de la média.

**N'oubliez pas le Facebook
de la médiathèque**

DU 21 JUIN JUSQU'AU 27 JUILLET, DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS

1 - Prêts d'été : Vous pourrez emprunter des ouvrages en quantité illimitée dont 2 nouveautés maximum. Le retour des documents sera prolongé d'office au samedi 7 septembre pour tous.

2 - Lectures estivales et pochettes découverte surprises : Sacs contenant différents supports (livres, cd, dvd) autour d'un même thème. Il y en aura pour tous les âges et tous les publics.

LES ANIMATIONS

Mardi 4 juin

Clôture du 3^e Prix du Roman à la Maison Elsa Triolet-Aragon. Réservée aux participants

Mardi 11 juin

Navette du réseau des médiathèques

Mercredi 12 juin

10h30 : Créa'lectures

Samedi 15 juin

10h30 : BB lecteurs spécial « Langues étrangères »

14h30 à 15h30 : Créa'lectures

Mardi 18 juin

9h15 et 10h30 : BB lecteurs spécial « Langues étrangères »

Mercredi 19 juin

10h30 : Créa'lectures

Mardi 25 juin

Navette du réseau des médiathèques

Mercredi 26 juin

14h : Lectures de Julie

Jeudi 27 juin

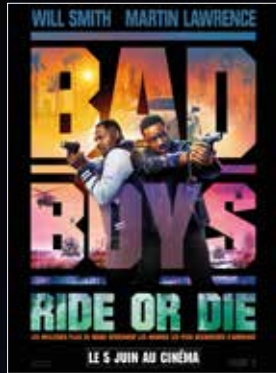
Dès 12h : Rencontres de la média autour d'un déjeuner participatif et convivial !

cinéma m'était conté...

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN JUIN...

ACTION



ANIMATION



Sortie
Nationale

COMÉDIE



DRAME



Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

FAMILLES ET AMIS PRENEZ PART AUX PREMIERS JEUX INTERVILLAGES

Année olympique oblige, les initiatives se multiplient et certaines sont appelées à perdurer. C'est le cas des premiers Jeux Intervillages instaurés par notre communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, labellisée « Terre des Jeux 2024 ». Cette rencontre originale entre les habitants des 36 communes de son territoire aura lieu les 22 et 23 juin 2024 et avec VOUS !

En parallèle aux Jeux de Paris 2024 auxquels prendront part 10 500 athlètes envoyés par 206 Comités Nationaux Olympiques, Rambouillet Territoires invite les 36 communes qui la compose à des joutes amicales les 22 et 23 juin. La sélection se résume uniquement à la volonté des habitants à représenter les couleurs de leur commune. Citoyens, engagez-vous !

22 & 23 juin 2024

**ES-TU PRÊT
À M'AFFRONTER ?**



Ces premiers Jeux entre villes et villages sont l'occasion pour les habitants de se rassembler et de montrer leur esprit d'équipe. Chaque équipe est composée d'adultes, hommes et femmes mais aussi d'adoles-

cents âgés de 13 à 16 ans (nés entre 2008 et 2011). Une composition idéale pour réunir parents, enfants et amis au sein de la même équipe et ainsi vivre une expérience originale et conviviale aux couleurs de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

LE PROGRAMME

Le principe retenu est un affrontement par équipe uniquement, chaque équipe représentant une commune. Au total, 15 disciplines sont au rendez-vous pour 21 épreuves. Chaque équipe est composée de 10 à 20 représentants avec, obligatoirement, des femmes, des hommes et des juniors (13 à 16 ans). Une équipe ne peut techniquement participer à l'ensemble des épreuves que si elle est complète et respecte un bon équilibre entre les trois catégories d'athlètes. Un tableau des médailles est établi par épreuve et un tableau général désigne la commune vainqueur du « Trophée Intervillages 2024 » à l'issue de la dernière épreuve. L'épreuve reine, un relais de 9 athlètes par équipe fera l'objet d'un prix spécial : le « Trophée Rambouillet Territoires ».

QUAND ?

Le samedi 22 juin de 8h à 18h et le dimanche 23 juin 2024 de 8h30 à 17h30

OÙ ?

Stade du Vieux Moulin, à Rambouillet avec des épreuves au Centre Aquatique Les Fontaines qui le jouxte.

QUI ?

Les habitants de chaque commune de l'agglomération. Obligation est faite de résider dans la commune représentée. Vous vous sentez l'âme d'un compétiteur ou vous souhaitez simplement soutenir les couleurs de Saint-Arnoult-en-Yvelines en participant à cet événement sportif et convivial ?

N'hésitez pas et inscrivez-vous en tant que participant dans l'équipe de Saint-Arnoult-en-Yvelines, ou en tant que bénévole pour participer à ce bel événement.

Inscription

(sportifs et bénévoles) :



LES PROGRAMMES QUI VOUS ATTENDENT



BASKET À 3
Épreuve mixte
Épreuve junior

OBJECTIF DU JEU :
Mettre le plus de points possible au bout de 10 minutes ou atteindre 21 points.
(À noter : à chaque perte de balle, l'équipe qui la récupère ressort derrière la ligne des 3 points)

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 adultes mixte et 1 équipe de 3 juniors.



BIATHLON
Épreuve mixte
Épreuve junior

OBJECTIF DU JEU :
Course de relais de 2 tours par relayeur avec épreuve de fléchettes au milieu attribuant un ou plusieurs anneaux de pénalité en cas d'échec.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes mixte et 1 junior.



FLÉCHETTES
Épreuve adulte
Épreuve junior

OBJECTIF DU JEU :
Marquer plus de points que l'adversaire sur un cumul de 9 fléchettes.
Les premiers tireurs de chaque équipe tirent 3 fléchettes à tour de rôle. L'équipe ayant perdu une manche commence la suivante. Au meilleur des 5 manches.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 adultes et 1 équipe de 2 juniors.



FOOTGOLF
Épreuve adulte
Épreuve junior

OBJECTIF DU JEU :
Mettre le ballon de foot dans un trou avec un minimum de frappes.
Le ballon doit être à l'arrêt avant d'être frappé.
4 parcours différents.
L'équipe gagnante sera la première à avoir obtenu 3 points.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes et 1 équipe de 2 juniors.



FRISBEE

Épreuve adulte/junior



OBJECTIF DU JEU :
Mettre le frisbee dans une corbeille en un minimum de lancers.
L'équipe gagnante sera l'équipe ayant obtenu 3 points.
(1 point attribué à chaque manche pour l'équipe ayant réussi à déposer le frisbee dans la corbeille)

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe d'1 adulte et d'1 junior.



RELAIS

Épreuve 3 hommes,
3 femmes et 3 juniors



OBJECTIF DU JEU :
ÉPREUVE REINE : 1 tour par coureur de chaque équipe.
Demi-finales qualificatives.
Départ avec handicap distance.
Puis relais après chaque tour : J-J-J-H-H-H-F-F-F.
Participation de chaque équipe obligatoire, remise du trophée « Rambouillet Territoires » au vainqueur.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 hommes, 3 femmes et 3 juniors.




PARCOURS

Épreuve junior




OBJECTIF DU JEU :
Duel d'une course en relais sur un parcours d'habileté motrice identique à l'adversaire.
Chaque coureur effectue le même parcours en passant le relais au coureur suivant.
(Victoire en 1 seule manche à l'équipe qui décroche le tobey)

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 juniors.



TENNIS-BALLON

Épreuve adulte
Épreuve junior



OBJECTIF DU JEU :
Manche en 9 points, au meilleur des 3 manches, 1 touche de balle par joueur, 1 rebond par touche de balle, 3 passes maximum.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 adultes et 1 équipe de 3 juniors.



PÉTANQUE

Épreuve adulte



OBJECTIF DU JEU :
Match de pétanque en 13 points.
Boules molles de type « schmolle ».
(Vainqueur au bout de 10 minutes ou en 13 points).

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes.



TENNIS DE TABLE

Épreuve adulte
Épreuve junior



OBJECTIF DU JEU :
Match en double selon les règles officielles. Chaque joueur touche la balle à tour de rôle. Manche en 11 points.
Au meilleur des 3 manches. 2 points d'écart en cas d'égalité 10 à 10.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes et 1 équipe de 2 juniors.



TIR À LA CORDE

Épreuve mixte / junior



OBJECTIF DU JEU :
Amener l'équipe dans son camp. Au coup de sifflet, les 5 participants tirent de toute leur force sur la corde. L'équipe qui remporte le duel est celle qui franchit le repère au sol qui marque le milieu de la corde.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 adultes mixte et 2 juniors.



PARCOURS AQUA

Épreuve mixte / junior



OBJECTIF DU JEU :
Réaliser un parcours aquatique en un minimum de temps. Relais par équipe. Classement au temps, pas de duel. 1 seul passage par équipe.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes mixte et 1 junior.



VOLLEY ASSIS

Épreuve mixte / junior

Sport paralympique 



OBJECTIF DU JEU :
Manche en 9 points, au meilleur des 3 manches, 3 passes maximum, pas de rebond.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes mixte et 1 junior.



PARCOURS AQUA

Épreuve mixte / junior



OBJECTIF DU JEU :
Réaliser un parcours aquatique en un minimum de temps. Relais par équipe. Classement au temps, pas de duel. 1 seul passage par équipe.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 2 adultes mixte et 1 junior.



VORTEX

Épreuve mixte
Épreuve junior



OBJECTIF DU JEU :
Lancer le vortex le plus loin possible au cumul des 3 lanceurs : J1 lance le Vortex, J2 lance au point d'arrêt de J1 et J3 lance au point d'arrêt de J2. Au meilleur des 5 manches.

COMPOSITION DES ÉQUIPES :
1 équipe de 3 adultes mixte et 1 équipe de 3 juniors.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À RAMBOUILLET LE 23 JUILLET



La Flamme Olympique passera par neuf communes des Yvelines : Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Guyancourt, Saint-Rémy-lès-Chevreuses, Rambouillet et Clairefontaine-en-Yvelines. Notre communauté d'agglomération ayant obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », le passage de la flamme appuie son engagement envers les actions sportives.

En parallèle, les relais collectifs de la Flamme permettent de mettre en lumière les licenciés des fédérations sur un territoire. Il s'agira du Centre National du Football à Clairefontaine-en-Yvelines.

Passage de la flamme olympique sur le territoire :

- **Quand ?** Mardi 23 juillet 2024 au matin
- **Où ?** Rambouillet - centre-ville

Le relais collectif sur le territoire :

- **Quand ?** Mardi 23 juillet 2024
- **Où ?** Centre National du Football - Clairefontaine-en-Yvelines

N.B. : cet événement n'est pas ouvert au public.

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Ce matin le long de la coulée verte entre Saint-Arnoult et Rochefort une dizaine de personnes remplissaient des sacs de muguet, avec et sans racines. On est loin de la cueillette familiale comme règlementée.

Réponse : La condition qui permet à chacun de vendre du muguet le 1^{er} mai, est que celui-ci soit cueilli dans le milieu naturel, avec toutefois il est vrai la précaution de ne pas prélever les racines et de se limiter à 15 brins maximum.



Bonjour, je trouve regrettable d'avoir reçu une amende de 35 euros pour être restée stationnée quelques minutes en warming ET AU VOLANT DE MA VOITURE sur la place de taxi (sur laquelle je n'ai jamais vu de taxi d'ailleurs).

Réponse : La police municipale a la volonté de mener un rôle de police de proximité et tend à faire preuve de pédagogie en pareille circonstance. Cette amende a été dressée par un autre service du Ministère de l'Intérieur. La commune compte bien un taxi en service sur son territoire.



Depuis que le chantier a débuté rue Stourm en face de Point P, le trottoir est bloqué et des panneaux «traversée piéton obligatoire» ont été mis en place. Il se trouve qu'en venant du centre-ville, il n'y a pas de passage piéton car ce dernier est bloqué par le chantier.

Réponse : La commune a fait part de cette remarque au constructeur pour remédier à cette anomalie.



Lors de la dernière campagne de l'élection municipale la majorité actuelle nous annonçait une ville plus propre. Que voit-on ? Des mégots jonchent le caniveau (...). Ne parlons pas des papiers sur les parterres. Mais où est passé l'aspirateur que l'on nous a vendu comme étant le nec plus ultra ?

Réponse : La propreté publique est avant tout l'affaire de chaque citoyen. La commune gère un réseau d'une trentaine de poubelles de ville vidée deux fois par semaine voire plus selon les besoins. L'aspirateur de ville est toujours en service et son action est renforcée également par la collecte des déchets à la pince.



TRAVAUX

DE NOUVELLES CLÉS AU GYMNASSE MUNICIPAL

Améliorer le cadre de vie des Arnolphiens par des aménagements extérieurs liés aux espaces verts, à la sécurité des piétons la nuit, mais aussi pour leur faciliter l'accès aux bâtiments communaux, telles ont été en partie les actions menées par les services de la commune.

Quant à la poursuite de la réhabilitation de l'avenue Henri Grivot, elle est conditionnée par le compte-rendu en attente du diagnostic archéologique mené ces dernières semaines.



Sécurité

Deux technologies différentes, l'une en saillie et l'autre encastrée sont actuellement en test pour rendre lumineux la nuit les passages piétons situés rue du Docteur Camescasse au niveau du groupe scolaire Guhermont, rue Jean Moulin face au Cratère et rue des Remparts dans le virage face aux résidences Thauvin.

Serrures

En place depuis quelques semaines, les nouvelles serrures électroniques posées au complexe sportif donnent entière satisfaction aux usagers. Le système sera prochainement étendu à d'autres salles municipales mises à disposition des associations.



Fleurissement

Rendue invisible aux yeux de tous l'automne dernier, la plantation de bulbes menée par le service des espaces verts, s'est révélée en couleurs au printemps.



Aménagement

Un nouveau massif est sorti de terre face à l'office du tourisme, il sera planté dans quelques jours.



Avenir

Le diagnostic archéologique des terrains avenue Henri Grivot et rue Stourm est terminé. Les archéologues rédigent leur compte-rendu. Le verdict sur le bilan de leur recherche est attendu dans les 3 mois à venir.

EUROPE

APPEL AUX URNES !



En France, les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Les 37 listes en lice seront soumises au suffrage universel direct à un tour. On considère en moyenne qu'en France 20 % des lois sont issues des décisions prises au niveau de l'Union Européenne avec néanmoins une fourchette comprise en 20 et 30 % pour les sujets liés à l'agriculture, l'environnement, le transport, l'énergie ou la santé. Elles seraient inférieures à 20 % dans les domaines du travail, de l'éducation ou de la défense.

« La législation de l'UE répond à la plupart des priorités de la population : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, chaque sujet important à l'échelon national a également un angle européen. » *Source UE.*



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, C'EST QUOI ?

Aux élections européennes, les personnes qui vivent dans l'Union européenne élisent des députés pour les représenter au Parlement européen. L'Union européenne est aussi appelée l'UE. Les élections ont lieu dans les 27 pays de l'UE.

En France métropolitaine, elles ont lieu le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration.

Composition du Parlement européen

81 députés européens seront élus en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 députés contre 705 actuellement élus par environ 360 millions d'électeurs.

Les députés européens sont élus au suffrage

universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés dépend du nombre de votes recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, les électeurs ne peuvent donc pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ONT LIEU TOUS LES COMBIEN DE TEMPS ?

Les élections ont lieu tous les 5 ans. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2019.

QUAND AURONT LIEU LES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Les prochaines élections auront lieu du 6 au 9 juin 2024. Les pays de l'UE organisent les élections à des jours différents. Par exemple, les Pays-Bas organisent les élections le jeudi, et la France organise les élections le dimanche.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE VOTER ?

Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement européen. Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien.

Par exemple, ces décisions ont une influence sur l'emploi, sur les soins de santé et sur l'environnement. Votre vote est important.

Si vous votez, vous avez votre mot à dire.

QUELLES SONT LES RÈGLES POUR LES ÉLECTIONS ?

Si vous voulez voter, vous devrez être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez voter si vous êtes un citoyen de l'Union européenne.

Vous êtes un citoyen de l'Union européenne si vous avez la nationalité d'un pays qui fait partie de l'Union européenne.

Vous pouvez voter aux élections dans le pays de l'Union européenne dont vous avez la nationalité.

Si vous vivez dans un autre pays de l'Union européenne, vous pouvez voter dans ce pays.

Vous ne pouvez être candidat que dans un seul pays de l'Union européenne.

Ce pays peut être le pays de l'Union européenne dont vous avez la nationalité.

Si vous vivez dans un autre pays de l'Union européenne, vous pouvez être candidat dans ce pays.

Pour voter, vous devez justifier de votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- une carte nationale d'identité française, en cours de validité ou périmée ;
- un passeport français, en cours de validité ou périmé ;
- tout autre document officiel* français, en cours de validité ;
- une carte d'inscription consulaire ;
- tout document officiel* en cours de validité délivré par un État membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

** Un document officiel doit comporter le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance et la photographie du titulaire, ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance.*

Vote par procuration

Vous pouvez établir une procuration pour un tiers (votre mandataire) auprès de votre consulat, des consuls honoraires habilités ou à l'occasion d'une tournée consulaire. **Le mandataire peut être inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre, mais devra cependant voter pour vous dans le bureau de vote qui vous est assigné.**

COMMENT ÉTABLIR UNE PROCURATION ?

- Vous pouvez pré-remplir une procuration en ligne sur le portail MaProcuration.

Ensuite, rendez-vous auprès d'une autorité habilitée pour faire vérifier votre identité et valider votre demande :

- En France : dans un commissariat, une gendarmerie, ou au tribunal judiciaire.

- À l'étranger : au consulat ou dans une ambassade pourvue d'une circonscription consulaire.

- Vous pouvez directement remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, puis l'imprimer en deux feuillets (pas de recto – verso). Vous pouvez également l'imprimer, puis le remplir à la main, et l'apporter pour le signer en personne :

- En France : à un policier, gendarme, ou au tribunal judiciaire.

- À l'étranger : au consulat, dans une ambassade pourvue d'une circonscription consulaire, ou auprès d'un consul honoraire de nationalité française.

LES BUREAUX OUVERTS DE 8H À 20H

Pour les Arnolphiens nouvellement inscrits sur la liste électorale, sachez que votre carte d'électeur est susceptible de vous être adressée jusqu'à 3 jours avant le scrutin.

Passé ce délai, vous pourrez passer en mairie pour éventuellement la retirer, mais il vous sera également possible de voter avec seulement une pièce d'identité.

Pour rappel : l'élection européenne se pratique au suffrage universel direct à un tour. Il n'y aura donc pas de second tour. Pour voter cela sera uniquement le dimanche 9 juin !

Les 5 bureaux sont :

- N°1 : Salle des fêtes Le Colombier
- N°2 : École élémentaire Comeskasse
- N°3 : École maternelle Guhermont
- N°4 : École élémentaire Guhermont
- N°5 : Salle des fêtes Le Colombier



AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Au mois de juin, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



SAMEDI 1^{ER} JUIN

8h : Mise en bouteille du cru 2023 des vignes du Prieuré. Parking de la mairie.

12h à 18h : Kermesse école Camescasse

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir. Accueil pour déposer des litiges de consommation. Gratuit. Espace Culturel Victor Hugo.

10h à 18h : Opération Canasson à la ressourcerie, 10 rue Laguesse Charon.

14h à 17h : Atelier « attrape rêves fers à cheval », à la ressourcerie, 10 rue Laguesse Charon.

20h : Concert des orchestres du conservatoire Gabriel Fauré. Gratuit sans réservation. Salle la Lanterne à Rambouillet.

DIMANCHE 2 JUIN

12h30 à 18h : Kermesse paroissiale dans le jardin du presbytère. Entrée libre.

Contact : kermesse@paroissesaintarnoult.fr
06 08 16 63 06

14h à 15h30 : Initiation de Qi Gong et Tai Chi Chuan. Venez découvrir avec l'Atelier du Yin Yang ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Tai Chi Chuan sur votre corps et votre esprit.
Inscription : 06 14 28 21 54 et 06 98 84 42 80

LUNDI 3 JUIN

9h à 16h : Atelier de patine sur bois par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Contact : 06 86 72 66 49.

SAMEDI 8 JUIN

9h : Cross des enfants. Course amicale destinée aux enfants âgés de 3 à 11 ans (maternelle et élémentaire) organisée par l'USSA. Contact : secretariat@uusa.fr
01 30 59 30 94

20h : Spectacle de fin d'année des élèves du conservatoire Gabriel Fauré. Gratuit sans réservation. Salle Paragot à Bullion.

DIMANCHE 9 JUIN

8h à 20h : Élections européennes

VENDREDI 14 JUIN

15h à 19h30 : Collecte de sang.
Inscription : dondesang.efs.sante.fr. Le Colombier.

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps, Espace Culturel Victor Hugo.

20h : « La malle aux souvenirs », spectacle de danse de fin d'année des élèves du conservatoire Gabriel Fauré. Gratuit sans réservation. Le Cratère.

SAMEDI 15 JUIN

9h à 11h30 : Journée portes ouvertes au collège Georges Brassens.

10h à 19h : Kermesse école Guhermont

DIMANCHE 16 JUIN

8h30 : Tournoi annuel de tennis de table. Remise en jeu de la coupe Fufu. Ouvert à tous. BBQ et repas à l'issue.

Tournoi de doubles l'après-midi.

Inscription tournoi : gratuite.

Inscription BBQ : 7 € par personne.

Inscription : say78730.tennistable@gmail.com.

Complexe sportif

16h : « La malle aux souvenirs », spectacle de danse de fin d'année des élèves du conservatoire.

Gratuit sans réservation. Le Cratère

MARDI 18 JUIN

18h : Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Cérémonie organisée par l'ASAMC à la stèle du Général de Gaulle.

MERCREDI 19 JUIN

9h à 10h30 - 15h à 16h15 - 16h30 à 17h45 - 17h15 à 19h30 :

4 cours gratuits de yoga proposés par l'association Équilibris dans le cadre de la journée internationale du yoga. Venez nombreux partager ce moment de yoga.

À la suite de chaque cours, vous pourrez rencontrer la professeure Patricia Kalaché et les membres du bureau autour d'un verre de l'amitié. Parc de l'Aleu.

Renseignements : yogaequilibris@gmail.com

06 83 61 56 56 et

JEUDI 20 JUIN

10h à 18h : L'association A10 GRATUITE vous donne rendez-vous au péage de Longvilliers. Cette manifestation a pour but d'informer les usagers, la presse et les populations de nos territoires des récents développements de l'action pour la gratuité des tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11. Contact : a10gratuite@free.fr

11h : Départ de la place Jean-Moulin pour le voyage des aînés offert par le CCAS. Destination : repas cabaret spectacle à l'Étincelle.

Inscription auprès du CCAS : 01 30 88 25 20

20h à 21h15 : Spectacle de danse orientale de fin de saison organisé par Le Club des Remparts. Entrée gratuite. Contact : 06 11 45 61 17 - mlefranc1@orange.fr. Le Cratère.

VENDREDI 21 JUIN

19h : Fête de la musique. Tremplin avec plusieurs artistes et la dernière partie assurée par le groupe MELASOUL. Gratuit. Restauration et buvette proposées sur place. Place Jean-Moulin.

SAMEDI 22 JUIN

11h : Fête de la section tennis de l'USSA.

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN

Premiers Jeux Intervillages. Stade du Vieux Moulin. Rambouillet

SAMEDI 29 JUIN

14h à 17h : Répare Café avec Ressources&Vous. Gratuit. Salle Paul Verlaine.

20h : Spectacle sur Sainte Thérèse de Lisieux par la troupe des Saint-Martins Pêcheurs. Eglise de Saint-Arnoult.

20h30 : Le Grenier de la Rémarde vous invite à rencontrer des personnages insolites, égocentriques, touchants et attachants, drôles et parfois burlesques, sensibles, humains, pathétiques mais chargés d'humanité...

Il n'attendez plus pour plonger dans l'intimité du Théâtre ! Tarif : 10 €. Le Colombier.

Contact : deblaere.mc@orange.fr - 06 16 54 49 60

DIMANCHE 30 JUIN

14h à 18h : Ouverture au public du Musée des Arts et Traditions Populaires. Moulin Neuf, rue de Nuisement après le complexe sportif. Entrée libre.

15h à 16h30 : Yog'Art. Initiation au yoga au milieu du jardin de sculptures avec Patricia Kalache. Dès 8 ans. Entrée libre. Réservation conseillée. Maison Elsa Triolet-Aragon. Contact : info@maison-triolet.com - 01 30 41 20 15

15h30 : Le Grenier de la Rémarde vous invite à rencontrer des personnages insolites, égocentriques, touchants et attachants, drôles et parfois burlesques, sensibles, humains, pathétiques mais chargés d'humanité...

Il n'attendez plus pour plonger dans l'intimité du Théâtre ! Tarif : 10 €. Le Colombier.

Contact : deblaere.mc@orange.fr - 06 16 54 49 60

17h : Sadhou et le Lotus Rose

Spectacle jeune public, musique & yoga interactif.

En partenariat avec la MJC L'Usine à Chapeaux.

Dès 3 ans. Entrée libre. Réservation conseillée.

Maison Elsa Triolet-Aragon.

Contact : info@maison-triolet-aragon.com - 01 30 41 20 15



Fête du Yoga
Mercredi 19 juin 2024
au Parc de l'Aleu (face au stade)
Un cours de découverte offert !
Horaires :
de 09h00 à 10h30
de 15h00 à 16h15
de 16h30 à 17h45
de 18h15 à 19h30



KERMESSE PAROISSIALE
Dimanche 2 juin 2024
à partir de 12h30
Jardin du Presbytère
Chamboule-tout, Pêche à la ligne, Tir à la carabine, Fléchettes, Atelier maquillage, Casse-bouteilles, baby-foot, ...
Restauration sur place et des gourmandises vous attendent toute la journée
17h30 - Tirage de la Tombola
4 entrées pour le Puy du Fou
4 entrées pour le Zoo de la Flèche
1 montre connectée
Entrée libre
Info: kermesse@paroissesaintarnoult.fr



Le Grenier de la Rémarde présente
L'envers du décor
Mise en scène de Théo Cousigné
Samedi 29 juin à 20h30
et dimanche 30 juin à 15h30
Entrée 10 €
Formule cabaret
Sketchs et chansons
Salle du Colombier
Place Jean Moulin
78730 St Arnoult
Réservations conseillées:
Au 06 66 35 72 64 ou sur gremarde.net



ATELIER RÉPARE CAFÉ
LES DERNIERS SAMEDIS DU MOIS
DE 14 H A 17 H
ATELIER SUR INSCRIPTION
Sur le site de ressourcesetvous.org
SALLE MUNICIPALE PAUL VERLAINE
16 AV. HENRI GRIVOT,
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
78730



RAMBOUILLET TERRITOIRES
CONVENTIONS Gabriel Ferré
RENTRÉE 2024 2025
REINSCRIPTIONS
du 13 au 31 mai 2024
INSCRIPTIONS
À partir du 17 juin 2024
REPRISE DES COURS
Le 9 septembre 2024
Horaires et infos sur www.r178.fr
MUSIQUE · DANSE · THÉÂTRE



ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DIMANCHE 9 JUIN 2024

MAJORITÉ MUNICIPALE

Actions pour Saint-Arnoult : Saison 4 épisode 6.

Dans un contexte où certains critiquent le manque de transparence et de consultation, il est essentiel de rappeler les nombreuses actions et les réalisations de la mairie et de l'équipe des élus de la majorité, qui s'efforcent de répondre aux besoins des Arnolphiens et de préparer un avenir prospère pour notre commune.

Investissements Stratégiques pour l'Avenir

Contrairement aux accusations de manque de transparence, chaque projet majeur est discuté et validé en Conseil Municipal. Prenons l'exemple de l'acquisition du terrain « Rambol ». Ce projet, annoncé en toute transparence, représente une opportunité unique pour le développement économique et résidentiel de notre ville, répondant ainsi à la demande croissante des Arnolphiens.

Gestion Budgétaire Responsable

Contrairement aux allégations de mauvaise gestion, nos finances communales sont saines et contrôlées. Les augmentations des impôts fonciers ont été nécessaires pour compenser les baisses de dotations de l'État et pour financer des projets structurants.

Soutien à la Vie Associative et Sociale

L'augmentation et la réduction des subventions pour les associations ont été des choix difficiles mais nécessaires pour optimiser les ressources disponibles. Cependant, nous avons multiplié les aides sous d'autres formes, telles que la mise à disposition de locaux et le soutien logistique pour leurs événements. Nous croyons fermement que les associations sont le cœur de la vie communale, et nous continuerons à les soutenir activement.

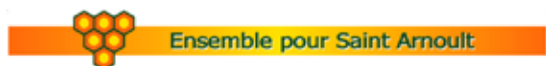
Développement Économique et Urbain Harmonieux

Notre vision pour Saint-Arnoult est celle d'une petite ville dynamique et accueillante. Les projets immobiliers ne sont pas des actes de spéculation, mais des réponses à une demande de logements modernes et accessibles. Nous avons également initié des projets pour revitaliser les zones commerciales et créer de nouveaux espaces de travail pour les entrepreneurs locaux. Nous œuvrons pour une petite ville vivante et économiquement diversifiée.

Nous, les élus de la majorité, sommes déterminés à poursuivre notre engagement pour Saint-Arnoult-en-Yvelines. Ensemble, nous construirons une ville prospère, solidaire et tournée vers l'avenir.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



« Démocratie et Intérêt local » qu'ils disaient.

Quelle démocratie quand la majorité ne discute pas de ses projets en Conseil Municipal, mais réserve à la presse l'annonce de projets pharaoniques liés à l'acquisition du terrain «Rambol»?

Quelle démocratie quand ils négocient pendant plus de 3 ans, dans le plus grand secret, sans que vos élus en soient informés?

Quelle démocratie quand un projet «de plusieurs millions d'euros» ne figure dans aucun document budgétaire?

Quelle démocratie quand il n'y a aucun débat sur une vision partagée du développement de la commune?

Quel intérêt local quand ils sacrifient des propositions d'activités économiques au profit d'une expansion immobilière incontrôlée ?

Ils parlent d'une «petite ville de demain», mais ils visent une expansion sans limite, tant qu'ils tirent profit de la spéculation immobilière et privilégient l'appât du gain au bien vivre ensemble.

Une urbanisation sans âme, une ville-dortoir sans vie économique, sans vie tout court. Désespérant.

SAINT ARNOULT ET VOUS



Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir

La majorité prétend maîtriser les affaires, hélas chaque Conseil démontre le bilan désastreux.

Quelles actions concrètes depuis 3 ans ?

- Augmentation des impôts fonciers sur 2 années consécutives

- Vote de budgets primitifs sans présentation du compte de gestion du trésorier et sans le bilan du compte administratif

- Dépenses inconsidérées comme le paiement des innombrables heures supplémentaires, car ils sont incapables de présenter leurs dossiers sans l'appui des agents

- Baisses injustifiées des subventions aux associations, alors qu'elles sont les seules à dynamiser notre commune.

En contrepartie, aucun réel projet n'aboutit. Désormais, ils se comportent comme le coucou qui s'approprie le nid des autres oiseaux. Quelle ironie, alors qu'ils critiquaient les projets des anciens Maires ils en viennent finalement à les reprendre.

Elus de la majorité, regardez la vérité en face, il est temps d'écouter les Arnolphiens car ils sont l'âme de notre ville.

RENCONTRES CITOYENNES

Nous le savons, Madame la maire n'aime pas les arnolphiens.ne.s qui remettent en question ses projets et qui s'expriment librement. Des plaintes ont été posé par la mairie, pour faire taire les mécontents (elles sont restées sans suite) ; suppression de la demi-heure d'expression citoyenne en fin de conseil, censure de tribune d'expression dans l'Éclair (Les groupes des minorités ont mis dans leurs textes leurs coordonnées pour être contactés par les arnolphiens... disparues à la publication), une publication dans l'agenda censuré sur un événement proposé par Comité de quartier pour faire une réunion publique sur la sécurité et la circulation des vélos...

La présente tribune a été envoyée pour publication avec l'adresse de la boîte mail de l'Association Citoyenne Arnolphiennne pour que vous nous contactiez : ACA78730@proton.me.

Si cette adresse ne figure pas dans cette tribune, c'est qu'elle est censurée par notre Maire et cela est totalement illégal (conseil d'Etat, 20 mai 2016 n°387144).

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46	SNCF.....	36 35
Canicule info service.....	08 00 06 66 66	SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05	Saint Art Funéraire	
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30	24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Police secours.....	17	Pharmacie de garde :	
Pompiers.....	18	- en journée : monpharmacien-idf.fr	
SAMU / SMUR.....	15	- de nuit : 17	
SAMU Social.....	115	Mairie	
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58	Place du Jeu de Paume - CS 50610	
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78	78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex	
Enfance maltraitée.....	119	Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr	
Enfants disparus.....	116 000	Site : saintarnoulttenyvelines.fr	
FIL santé jeunes.....	22 24	Horaires d'ouverture	
Personnes âgées		Lundi : 13h30 à 18h	
maltraitées.....	39 77	Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30	
SOS médecin.....	36 24	Mercredi et vendredi :	
Urgence pour sourds		8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	
et malentendants.....	114	Samedi : 8h30 à 12h30	
Violences conjugales.....	39 19	Police Municipale.....	01 30 59 30 17
		CCAS	
		Place du Jeu de Paume	
		78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines	
		Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr	
		Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :	
		8h30 à 12h30	

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Noé DECELLE, le 9 avril 2024
Léopold GÉNEVÉ, le 20 avril 2024
Léo ALVES LIMA, le 20 avril 2024
Adriann TALLARD, le 22 avril 2024
Théo BRASSEUR, le 27 avril 2024

Ils nous ont quittés

Didier JOLY, le 22 avril 2024
Claudie REVILLON épouse GRUNDMAN,
le 29 avril 2024

Ils se sont mariés

Jacques GROUD et Christine MUKUNA,
le 13 avril 2024
Thomas DUCLOUX et Audrey BALL, le 20 avril 2024



Léopold GÉNEVÉ



Fête de la musique

21
JUIN
18h

Place Jean Moulin

SAINT-ARNOULT

RESTAURATION SUR PLACE :

Kantinéa
Le Truck à pizza
Feuilles de vigne
Chez Cô Thi
Cema Gaufr'Street food

L'Amicale du
personnel de la
mairie assurera
également une
buvette tout au
long de la soirée.

avec

Le groupe
Melasoul

mais aussi

Art&Muss
Arkodakun
Mr Rivaa

ASTRAUREL
STUDIO



Saint-Arnoult
en Yvelines